



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Systemes automatisés et réseaux industriels
(SARI)

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Systèmes automatisés et réseaux industriels (SARI)

Dénomination nationale : SP2-Automatique et informatique industrielle

Demande n° S3LP130004142

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Mulhouse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : EDF, B&R Automation
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels maîtrisant les systèmes automatisés et les réseaux industriels et par conséquent, capables de participer aux projets d'automatisation (conception, mise en œuvre), ainsi qu'à l'installation, l'exploitation et la maintenance de réseaux industriels. Les métiers visés sont : responsables de projets techniques, d'équipes de fabrication, d'essai, de service maintenance, chargé d'affaires en PME.

Ouverte en 2005, cette spécialité est proposée en formation initiale, en formation continue et en alternance. Elle associe les capacités pédagogiques de l'IUT de Mulhouse, porteur du projet, de la Faculté des Sciences et techniques et de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs Sud Alsace (ENSISA). La spécialité complète l'offre de formation dans le domaine de l'électronique et de l'informatique industrielle, aux côtés du DUT *Génie électrique et informatique industrielle*, de la licence *Electronique, électrotechnique et automatique*, et de l'ENSISA. Sur ce domaine, d'autres licences professionnelles existent dans le Grand Est (Strasbourg, Belfort, Nancy) mais semblent plus complémentaires que concurrentielles.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Région à dominante de sous-traitance, l'Alsace a développé une réelle excellence dans tous les secteurs de la production, parfois labellisés par un pôle de compétitivité (cf. véhicule du futur, fibres, Alsace énergivie, Hydréos...). Quel que soit leur secteur d'activité, les entreprises utilisent et développent des systèmes automatisés et des réseaux industriels. La spécialité *SARI* répond ainsi aux besoins de professionnels spécialisés dans ce domaine. Elle est parfaitement ancrée dans l'environnement économique régional et dans l'environnement universitaire mulhousien. Le bilan de cette formation est satisfaisant et fait apparaître un réel dynamisme de l'équipe pédagogique qui met tout en œuvre pour un fonctionnement optimal.

La formation reçoit un bon écho parmi les étudiants de DUT et de BTS. Relativement attractive dans le Bas-Rhin et les départements voisins, elle applique un taux de pression de 3 (candidatures/capacités d'accueil) pour obtenir des effectifs de 36 étudiants. Malgré la mise en place de parcours facilitant le passage des filières générales vers la licence professionnelle et de modules d'harmonisation, le public issu de L2 est toujours inexistant. Depuis sa création, l'alternance connaît un vif succès avec environ 40 % des inscrits en apprentissage, les responsables souhaitant augmenter cette part à deux-tiers des inscrits. La formation continue reste marginale mais en nette progression ces deux dernières années.

L'engouement des entreprises pour ce type de formation ne se répercute pas sur l'insertion professionnelle : les enquêtes internes, menées de manière rigoureuse neuf mois après l'obtention du diplôme, tout comme les enquêtes nationales, relatent un taux de diplômés en emploi en baisse (légèrement supérieure à 50 % en 2009 et 2010) et une augmentation des poursuites d'études (avec des taux proches de 38 %). Cette tendance est évidemment une conséquence de la crise mais il est à noter que les apprentis s'insèrent à 70 % à l'issue du diplôme. Les emplois occupés sont en bonne adéquation avec les métiers ciblés par la licence professionnelle.

Créée sous l'impulsion d'instances régionales et d'entreprises, la formation s'appuie sur un carnet d'adresses industrielles important. Certains partenariats ont fait l'objet de convention. Suite à une recommandation de la précédente évaluation, des rencontres avec les industriels du domaine et une réorganisation des modules a permis d'augmenter de manière significative l'intervention des professionnels dans les enseignements (à hauteur de 34 % du volume horaire global). L'implication des professionnels se traduit aussi par l'accueil de stagiaires et d'apprentis, par l'encadrement de projets tuteurés, par une participation au recrutement, au jury et au conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an.

L'équipe pédagogique regroupe de nombreux enseignants de statut et de composante différents, facilitant l'harmonisation des contenus, des passerelles et des modalités de fonctionnement. L'autoévaluation semble avoir été menée par les responsables de la formation ; elle apparaît de bonne qualité et est bien renseignée. Les modalités de contrôle des connaissances ne respectent pas l'arrêté lequel précise que la compensation s'effectue sans note éliminatoire.

- Points forts :

- Le fort ancrage de la formation dans le tissu industriel régional.
- Des partenariats conventionnés.
- La bonne réactivité des acteurs de cette formation.
- Une formation en alternance, adossée à un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) universitaire.

- Points faibles :

- Des poursuites d'études en augmentation.
- Une formation impactée par la crise.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de rester attentif aux prochains résultats d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et d'apporter les actions qui s'imposeraient si le taux de poursuites d'études venait à se maintenir, voire à augmenter.

Pour atteindre l'objectif de deux-tiers des effectifs en apprentissage, il est important de relancer les entreprises partenaires. Cette augmentation du nombre d'apprentis peut être un moyen de diminuer les poursuites d'études après la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	38	39	34
Taux de réussite	87 %	87 %	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT		51	53
Pourcentage d'inscrits venant de BTS		44	41
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	47	54	65
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	3	6
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	53	44	29
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	20	20	34
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)			
	2006	2007	2008
Taux de répondants à l'enquête	70 %	71 %	61 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	74	88	65
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	30	13	20
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	13	8	5
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 9 mois)			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	90 %	100 %	
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	70	53	
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	23	12	
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	7	35	

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE (STS)
Mention
AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (AII)
Spécialité
SYSTEMES AUTOMATISES ET RESEAUX INDUSTRIELS (SARI)

Numéro d'habilitation : S3LP130004142

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

- Les modalités de contrôle des connaissances seront rectifiées pour mise en conformité avec l'arrêté.
- Nous serons vigilants à l'évolution du taux de poursuites d'études de nos diplômés.
- L'augmentation de l'effectif des apprentis rapporté à la taille de la promotion reste notre objectif majeur.

Fait à Mulhouse, le 29 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace

Alain BRILLARD

